



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer

Question écrite n° 91433

Texte de la question

Une vive polémique touche depuis quelques semaines l'Institut national du cancer (INCa) et son président, mêlant attaques personnelles et critiques de la gestion de l'institut. Lettres anonymes colportant des accusations de dépenses somptuaires, de favoritisme dont aurait fait preuve le directeur de l'INCa, commentaires assassins de spécialistes échangés par presse interposée, plainte pour « diffamation » de l'institut, et, le 22 mars 2006, visite d'un député à l'institut pour examiner les comptes : autant de rebondissements moins d'un an après sa création et deux ans après le lancement, le 24 mars 2003, du plan cancer, l'institut fait l'objet de nombreuses critiques. S'ajoutent à cela les insatisfactions et contestations suscitées, à la fois, par l'accord-cadre de recherche proposé par l'INCa aux divers cancéropôles et au manque de dialogue entre ces derniers et l'institution nationale. Compte tenu de cette regrettable situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui indiquer les mesures urgentes qu'il compte prendre afin de proposer une sortie de crise satisfaisante entre toutes les parties impliquées.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91433

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3830